

Compte rendu du CSE du 28/09/2021

La réunion a débuté par le compte-rendu de la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail qui fera l'objet d'un tract prochainement.

PLAN DE CHARGE:

Répartition charge : Rafale 42%, Falcon 50%, divers 8% :

Rafale : Pas de nouvelle commande. Les 6 Rafale supplémentaires de la Grèce n'ont pas encore fait l'objet d'un contrat donc ne sont pas encore intégrés au plan de charge. De nombreux prospects sont en cours. Ce qui fait dire au PDG à Mérignac que le Rafale a des perspectives de vente importantes à l'export.

Falcon : le F7X 300 sera livré en octobre. A cette occasion une photo souvenir sera faite au pied de l'avion avec le personnel ayant travaillé sur le F7X.

Le F6X a fait plus de 100 vols et se comporte très bien.

A notre demande de nous informer sur la répartition par types d'avions des 25 prises de commandes au 1^{er} semestre, la direction nous dit qu'elle n'est pas diffusée. Pourtant, cette information a été donnée dans les services. Le fait de la refuser aux élus du CSE n'est pas correct et s'apparente à un délit d'entrave.

Make in India : Des décisions doivent être prises dans les jours à venir pour que le travail reprenne sur les T15.

SUPPLY CHAIN: La situation est très perturbée sur tous les sites et chez tous les avionneurs. Quant au PRC, bien que le fournisseur anglais s'améliore sur les livraisons, il faut rester prudent.

HALL 51 : M. AUBOIN nous a annoncé que le climat social actuel ne permettait pas l'inauguration. Soit ! Il est aussi de la seule responsabilité de la Direction Générale que le climat social s'améliore. Nous avons relevé que notre PDG avait inauguré le nouveau bâtiment de Mérignac et se réjouissait des « *meilleurs standards...retenus en matière environnementale :...panneaux photovoltaïques, toitures végétalisées, etc...500 arbres plantés sur le site* » (Flash n° 18).

Le jour où il viendra à Biarritz, il ne pourra malheureusement pas utiliser le même discours tellement notre direction locale et certains élus de l'époque se sont moqués de nous en CE alors que nous demandions en mars 2019 justement « *que le bâtiment 51 tienne compte des possibilités écologiques proposées dans les nouvelles constructions respectueuses de l'environnement : panneaux photovoltaïques ou toits végétalisés, récupération eaux de pluie, valorisation des déchets...* ».

M. PLAGNOL affirmait même qu'un « *toit végétalisé ...est une solution anti-environnementale* ».

Et après sarcasmes et moqueries diverses, aucune des propositions que la CFDT avait faite n'a été retenue !!!

Cet épisode illustre bien les rendez-vous manqués issus de posture d'un autre temps : à partir du moment où la proposition ne vient pas de la direction, ce n'est obligatoirement pas recevable !!!

PARKING SILO : Sur ce sujet aussi, nous avons eu l'impression de revenir à une discussion d'avant la construction des parkings.

Ces jours-ci, la direction a réservé des places de parking pour « *les visiteurs de la direction* ». Cette façon de faire ressemble étrangement à la période où bon nombre d'entre nous allions nous garer au bord de l'Adour ou dans le parking Costes, alors que d'autres gardaient le privilège de se garer à l'intérieur de l'établissement. La CFDT avait dénoncé à plusieurs reprises cette différence de traitement et la direction, droite dans ses bottes, nous accusait de vouloir monter les salariés les uns contre les autres !!! Que de mauvaise foi !!

Aujourd'hui, l'histoire se répète. Alors que dans un même temps la direction affirme qu'il y a des places disponibles dans le parking, elle ne sort pas de sa logique qui consiste à « privilégier » certains. Le problème est que dans cette période troublée, où des mécontentements s'expriment, faire cela est vécu comme de la provocation. Il est navrant que la direction ne l'anticipe pas et ne l'évite pas.

COVID 19 : Bilan vaccination :

57 personnes vaccinées au Service Médical, environ 160 (Dassault + extérieurs) vaccinées par l'antenne de Saint Jean de Luz et 30 vaccinées hier. Ce qui porte à 455 personnes déclarées vaccinées au service médical de l'établissement.

Personne n'est en arrêt pour garde d'enfants et 4 le sont pour raisons pathologiques.

TELETRAVAIL : 59 personnes sont sur ce mode de travail avec 253 jours en juillet et 116 en août.

EFFECTIFS ET EQUIPIERS : Au 31 août nous sommes 872 personnes dont 158 équipiers.

APPRENTIS : la direction nous a fait part de la difficulté à recruter des apprentis. Ce phénomène est palpable également dans les centres de formation. Elle nous donne comme exemple le Lycée Jean Taris qui maintient sa section mais avec seulement 3 élèves. Plusieurs hypothèses sont avancées mais la CFDT pense que le manque de perspective en termes d'embauche à l'issue de la formation est un élément majeur dans cette désaffection.

Des formations se sont terminées avant les congés. 10 d'entre eux continuent un cursus diplômant, 3 ont été embauchés en CDI, 3 sont en CDD ou intérim et 8 ont fait des formations pour lesquelles il n'y a pas encore de tickets d'embauches.

RECRUTEMENTS : depuis le mois dernier, 4 tickets ont été accordés : pour les moyens généraux (1), l'assurance qualité (1), et la DGT (2).

Pour 2021, il semblerait que nous soyons au bout des recrutements (42 sur l'année, mobilités comprises). Nous espérons une dynamique plus soutenue en 2022 compte tenu du plan de charge et des nombreux départs potentiels.

A noter sur ce total, seulement 6 femmes et aucune personne handicapée (déclarée lors de l'embauche).

PARME : M. AUBOIN nous a informé que le site de Parme ne sera plus dans le giron de notre Société dans quelques mois. En effet, l'AOT (Autorisation d'Occupation du Terrain) ne sera pas reconduite. La conséquence est que ce bâtiment historique construit en 1958 sera démoli, une fois vidé des pièces, bâtis et archives stockées.

Après avoir connu, une fin d'activités aéronautiques en 1995, une partie de notre patrimoine industriel disparaît.

Pour ceux qui pensaient qu'une réouverture était envisageable, la désillusion sera grande .